



## Revente rapide d'un terrain avec plus value

Par **bern06\_old**, le **11/10/2007** à **16:41**

bonjour  
j'ai fais l'acquisition d'un terrain constructible en 02/2007 et pour des raisons financières, j'ai besoin de m'en séparer.  
La vente de ce dernier devrait me dégager une plus value.  
Je voudrais donc savoir si j'ai le droit de le vendre et quelles sont les obligations et les contraintes qui me seront appliquées.  
Pour info, je suis propriétaire de ma résidence principale et possède également un appartement que je mets en location.  
merci d'avancernbern

Par **tixidre**, le **13/10/2007** à **19:56**

CE SERA DU 27% , applicable entre le prix d'acquisition et la revente , vous ne pouvez pas deduire grand chose ,ce n'est pas un immeuble .

Par **bern06\_old**, le **18/10/2007** à **12:02**

merci beaucoup